

Lundi 27 octobre 2025

Visite du Sénat

Fiche d'inscription et d'autorisation parentale pour les mineurs

Personne mineure ou majeure participant à la visite :

Nom :

Prénoms :

Adresse :

.....

Date de naissance : / / Lieu de naissance :

Nationalité :

.....

Personne à mobilité réduite : OUI / NON

Par la présente inscription je reconnais donner l'autorisation à la mairie de Saint-Sauveur, au Sénat de capter pour tout support ma voix et mon image. Je reconnais disposer d'une assurance responsabilité civile ou d'une assurance extrascolaire.

Signature

Pour les mineurs identification et signature de / des adultes ayant l'autorité parentale :

Nom :

Prénoms :

Adresse :

.....

Date de naissance : / / Lieu de naissance :

Nationalité :

Contact téléphone portable :

Par la présente inscription je reconnais donner l'autorisation à la mairie de Saint-Sauveur, au Sénat de capter pour tout support la voix et l'image de mon enfant. Ce dernier bénéficie d'une assurance extrascolaire.

Signature de / des adultes ayant l'autorité parentale

Conditions d'accès à la visite :

Visite réservée exclusivement aux mineurs domiciliés à Saint-Sauveur.

40 places réservées aux mineurs âgés de 10 ans (ou à défaut scolarisés en CM2) à 17 ans (jusqu'à l'anniversaire des 18 ans).

5 places réservées aux accompagnateurs du conseil municipal de Saint-Sauveur.

Dans le cas où le nombre de mineurs serait inférieur à 40, la mairie se réserve le droit de proposer les places restant disponibles à toute personne de son choix inscrite sur les listes électorales de Saint-Sauveur ou employée par la mairie de Saint-Sauveur.

Transport en bus affrété par la mairie : 8 h 00 - 17 h 00, départ et arrivée Place René Eveloy (église)

Pièce d'identité en cours de validité obligatoire : Carte Nationale d'Identité, passeport ou titre de séjour (liste exclusive).

Passage par des portiques de sécurité (éviter tout objet non indispensable qui déclencherait l'alarme). Les sacs non indispensables devront rester dans le car.

Tenue correcte et sobre obligatoire.

Durée de la visite : environ 1 h 30. Il n'y aura pas la possibilité d'aller aux toilettes pendant le temps de visite ni de s'asseoir. Le parcours emprunte une cour pavée et plusieurs escaliers. Les personnes à mobilité réduite seront spécifiquement prises en charge par un accompagnateur du lieu de visite. Le mentionner préalablement.

Frais de participation : chèque de 5 € à l'ordre du Trésor Public, sous forme d'un acompte non remboursable et déposé en mairie.

Le pique-nique sera pris dans les jardins du Luxembourg (en espérant avoir une météo clémente). Il devra être simple et rapide avec le moins de déchets possibles.

IMPORTANT

Date : lundi 27 octobre 2025.

Lieu du départ et de retour à Saint-Sauveur : Place René Eveloy (place de l'église)

Heure de rendez-vous : 7 h 45 ; heure de départ : 8 h 00

Heure approximative de retour: 17 h 00

Prévoir un pique-nique avec le moins de déchets possibles. Prévoir une tenue adaptée et fonctionnelle.

Retour de la fiche d'inscription au secrétariat de la mairie avant le lundi 10 octobre délai de rigueur accompagné du chèque de réservation.